



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 05 septembre 2023 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Messieurs les conseillers Denis Viel, Rodrigue Boulianne, Léo Lepage-St-Amand et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse Odile Roy.

Absences : Jean Marie Kabera et Gaëtan Gagné,

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général et Daniel Claveau directeur des travaux publics.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 07 août 2023
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Décompte #4 – projet de réfection de la Rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Décompte #6 - réfection du Rg2 – Phase 2
- 9- Facture Cain Lamarre - Rue Saint-Jean-Baptiste
- 10- Facture terrain de tennis
- 11- Politique d'investissement
- 12- Adoption du règl. fourniture, l'installation, l'inspection, entretien des compteurs d'eau
- 13- Guide matapédien des loisirs 2023-2024
- 14- Nouveau logo Loisir et Ville
- 15- Ascension 2023 du Kempt
- 16- Carnet des jeunes bénévoles
- 17- Dons
- 18- Affaires nouvelles
 - 18.1 Facture – Yvan Tremblay – divers travaux = 6 392.61\$
 - 18.2 Renouvellement du programme TECQ (2024 à 2028)
 - 18.3 Conférence sur la santé mentale
 - 18.4 Parc maison mobile – sondage pour un Parc
 - 18.5 Tirage pour Causapscal Fleurie
- 19- Correspondances
- 20- Période de questions
- 21- Levée de la séance

2023-09-213

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter l'ordre du jour tel que lu avec ajout aux affaires nouvelles.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Le citoyen Louis-Marie d'Anjou revient sur des demandes déjà formulées par lui et les réponses sont les mêmes. Il utilise toute la période de questions.

- 2023-09-214 4- Adoption du procès-verbal du 7 août 2023
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'adopter le procès-verbal du 07 août 2023.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-09-215 5- Adoption de la liste des comptes
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné d'adopter la liste des comptes au montant de 64 004.40 \$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau résume son rapport du mois et le conseiller Léo Lepage-St-Amand fait celui des loisirs;

6.2 Dossiers des élus

- Léo Lepage-St-Amand : pas de réunion
- Réjean Gagné: pas de réunion
- Denis Viel : pour L'OMH, n'a pas assisté à la réunion;
 - Pour Faucus, dernière réunion le 29 août, pour la saison 2023, c'est la meilleure en achalandage depuis les 5 dernières années, les commentaires sur l'exposition sont excellents, les activités du 150^e se sont bien déroulées, les activités étaient tous en lien avec notre mission muséale, la fermeture de la présente saison se fera le 8 octobre; Matamajaw est en attente du MCC sur les demandes d'aide au financement comme le PAFIM, pour répondre à une de leur demande nous allons travailler sur notre réserve muséale et nos activités avec le milieu scolaire. La direction tient à remercier le directeur des travaux publics et les employés pour leurs aides.
 - Pour la Seigneurie Mon Toit; la présentation du rapport du vérificateur indique un déficit important surtout dû à la disponibilité d'un logement. Le CA en place est; Henriette Thériault présidente, Maria Chabot vice-présidente, Linda Raymond secrétaire-trésorière, Céline Tremblay adjointe administrative, Suzanne Desrochers Résidente et Denis Viel représentant de la Ville.

6.3 Dossiers MRC

- Odile Roy : le procès-verbal de la dernière réunion a été transmis aux élus, des nouveaux équipements pour les pompiers ont été achetés, Pascal St-Amand est nommé officiellement comme greffier à la MRC.
- La véloroute a réalisé les travaux de réfection programmés, la prochaine rencontre le 26 septembre. M. Francis St-Laurent assistera en octobre au congrès de l'association du réseau cyclable du Québec.

2023-09-216 7- Décompte #4 – projet de réfection de la Rue Saint-Jean-Baptiste
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement du décompte #3 du projet de la rue Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 1 152 856,18 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2023-09-217 8- Décompte #6 - réfection du Rg2 – Phase 2
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser le paiement du décompte #6 du projet de réfection du Rg 2, phase 2, pour la somme de 1 427 499,59 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2023-09-218 9- Facture Cain Lamarre - Rue Saint-Jean-Baptiste
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, d'autoriser le paiement de la facture # 42-20125, de la firme Cain Lamarre pour le projet de réfection de la rue Saint-Jean-Baptiste pour la somme de 4 531.11 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2023-09-219 10- Facture terrain de tennis
Considérant la résolution 2023-06-168, acceptant la soumission de Bourassa sport technologie inc., pour la réfection du terrain de tennis;
Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, d'autoriser le paiement de la facture nu. 20230830 de Bourassa sport technologie inc., pour la somme de 26 329.28 \$ incluant les taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2023-09-220 11- Politique d'investissement
Considérant que la politique d'investissement de la ville de Causapscal demandait une mise à jour;
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'accepter la mise à jour proposée par la Commission de développement de la Ville de Causapscal et d'en autoriser la production et la publication.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-09-221 12- Adoption du règl., fourniture, l'installation, l'inspection, entretien des compteurs d'eau
Considérant l'avis de motion donnée à la réunion du conseil de la Ville de Causapscal le 7 août 2023 et la présentation du dit règlement, no 277-23 sur la fourniture, l'installation, l'inspection, l'entretien et la relève des compteurs d'eau;
Considérant la publication du projet de règlement dans la publication local L'Arche de la Ville de Causapscal;
Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'adopter le règlement 277-23 sur la fourniture, l'installation, l'inspection, l'entretien et la relève des compteurs d'eau;
- Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-09-222 13- Guide matapédien des loisirs 2023-2024
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser l'abonnement au Guide des loisirs de la Matapédia, pour l'achat de l'espace d'une page couleur à l'intérieur du guide et d'en autoriser la production et la publication.
- Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-09-223 14- Nouveau logo Loisir et Ville
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser la production du logo proposé pour les loisirs et les travaux publics, pour accompagner le logo de la Ville, pour le rendre visuellement plus efficace, et d'en autoriser la production et l'utilisation de ces logos.
- Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2023-09-224 15- Ascension 2023 du Kempt
Considérant que la Ville de Causapscal désire promouvoir les activités pour la communauté qui incite, entre autres, à l'activité physique;
Considérant que l'événement se fait avec la collaboration du MTQ;
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser la tenue de l'événement le 16 septembre 2023 et de donner le support nécessaire à la réalisation de l'activité en mettant à la disposition du comité, deux employés, le matériel et les équipements municipaux nécessaires à la sécurité, à l'installation et au démantèlement du site.
- Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.
Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16- Carnet des jeunes bénévoles

Entendu que dans le cadre de la politique familiale, la Ville de Causapscal, par la résolution 2022-06-150 s'engage à supporter les projets proposés dans le but de créer chez les jeunes de Causapscal un sentiment d'appartenance envers la Ville et leur communauté;

Entendu que le projet proposé offre trois bourses de 300 \$ pour un total de 900 \$ pour l'année 2022 et 2023, pour les jeunes de 12 à 20 ans qui se seront procuré un carnet pour cumuler un minimum de 25 heures de bénévolat;

2023-09-225

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'offrir aux candidats suivant les bourses promises de 300\$:

- 1- Raphael Abud
- 2- Lilianne Pitre

Le conseil s'unit à la population pour remercier ces jeunes pour leurs efforts et les félicite pour leurs participations.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17- Dons

Aucun Don

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18- Affaires nouvelles

18.1 Facture – Yvan Tremblay – divers travaux = 6 392.61\$

2023-09-226

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser le paiement de la facture 1881, couvrant plusieurs travaux sur les propriétés de la Ville, pour la somme de 6 392.61\$ taxes incluses.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18.2 Renouvellement du programme TECQ (2024 à 2028)

Attendu que les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

Attendu que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

Attendu que ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

Attendu que malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

Attendu que la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

Attendu que la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels

de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) sont admissibles à ce programme;

Attendu l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

Attendu que la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

Attendu que les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

Attendu que les sommes consenties à ce programme doivent être exempt de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

En conséquence :

2023-09-227

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'unir notre voix à celle des autres municipalités du Québec et demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

Transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, aux députés (ajouter les noms des députés à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes de votre territoire), à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18.3 Conférence sur la santé mentale

Considérant la proposition de Mme Jessie Pilote, coordonnatrice des loisirs de Causapsca, qui propose de préparer une conférence sur Équilibre travail-famille, le mieux-être et développement personnel et la santé mentale et ses dépendances, animer par Mathieu Graton le 30 avril 2024 :

Considérant que Mme Jessie va s'assurer de la participation de différents commanditaires;

2023-09-228

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand,

D'autoriser la tenue de l'événement et de fournir le support logistique nécessaire; D'autoriser le paiement de la première tranche de 3 104.33\$ taxes incluses;

D'autoriser le paiement de la balance de 3 104.33\$ taxes incluses payables 48hrs avant l'évènement;

D'autoriser Mme Jessie Pilote à signer le contrat AD23-266 présenter qui encadre l'évènement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18.4 Parc maison mobile – sondage pour un Parc

Considérant que le conseil de la Ville doit réaliser des travaux sur le terrain au centre des rues Beaulieu et Des Pionniers ou il est prévu un parc;

Considérant que pour informer les citoyens du secteur et leur permettre de se prononcer sur les options offertes, soit l'acquisition de parcelle de terrain ou la conception d'un parc à l'usage des citoyens;

Considèrent que 8 propriétaires sur les 34 consultés ont répondu à la lettre que la Ville leur ont fait parvenir;

2023-09-229

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand d'autoriser les travaux publics à entretenir le terrain et de voir à y installés des accessoires pour la conception d'un parc, il n'y aura pas de vente de terrain.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18.5 Tirage pour Causapscal Fleurie

Considérant le succès du concours en 2022;

Considérant la grande participation des citoyens;

Considérant que le tirage au sort a eu lieu lors de la présente réunion du conseil;

2023-09-230

Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel d'accepter de remettre aux participants gagnants le prix de 100\$ pour leur participation à ce concours

- Ghislaine Couture du 166 Desbiens

- Steven Morin du 108 Rue Blais

- Bar Laser du 35 rue Du Parc

- Jennifer Delaney du 305 St-Jacques Sud

Le conseil félicite les gagnants.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour et Mme la Mairesse Odile Roy s'abstient.

Absent : Conseiller Gaëtan Gagné et Conseiller Jean Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21 Correspondance

La correspondance est lue.

22 Période de questions

Le citoyen M. Denis Dancause questionne le fait de faire les investissements pour le terrain de balle molle, il critique l'installation des buts du terrain,

Mme Rose Valois demande pourquoi elle paie deux taxes d'eau,

M. Raymond Valois questionne aussi la taxe supplémentaire comme sa conjointe Mme Valois, M Valois questionne pourquoi il a offert un chemin sur son lot d'une valeur de 30 000\$ et que la Ville ne fait rien. Invite la Mairesse à venir visiter le site.

M. Denis Dancause en ajoute en diffamant le Directeur de la Ville.

M. Gaston Rioux s'informe pour le lot 4809663, situer à l'extrémité Ouest da la municipalité propriété de Somival Inc. s'ils ont obtenu un permis pour leurs travaux.

M. Louis-Marie D'Anjou demande des informations sur l'Écosite pourquoi la Ville se mêle de cela, alors qu'il a fait parti de la décision lorsque le dossier a été soumis au conseil.

23 Levée de la séance

2023-09-231

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de lever la séance.

Mme Odile Roy, Mairesse

Laval Robichaud, Directeur général et
Secrétaire-trésorier